

Le 10 Octobre 2019

Affaire suivie par : Stéphanie Tena

Réf.: JH/CR/CC/ST

Objet : COLLOQUE « VIOLENCES CONJUGALES : L'ENFANT VICTIME COLLATÉRALE »

Madame, Monsieur

Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre les violences faîtes aux femmes, le CCAS de Fos sur mer organise un colloque

## « VIOLENCES CONJUGALES : L'ENFANT VICTIME COLLATÉRALE »

LUNDI 25 NOVEMBRE 2019

A LA MAISON DE LA MER AVENUE DES SABLES D'OR 13270 FOS SUR MER

Vous trouverez ci-joints le Flyer ainsi que le bulletin de participation à renseigner.

Nous comptons sur votre présence et votre mobilisation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Mr Jean HETSCH Président du CCAS



## COLLOQUE DU 25 NOVEMBRE 2019

## VIOLENCES CONJUGALES: L'ENFANT VICTIME COLLATÉRALE

BULLETIN DE PARTICIPATION
MADAME, MONSIEUR (RAYER LA MENTION INUTILE)
Noм, Prénoм :
FONCTION, SERVICE :
Courriel :
Tél:
PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE :
OUI NON D
CHOIX DE L'ATELIER THÉMATIQUE (PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE DE 1 À 4):
QUE DIT LA LOI?
ACCOMPAGNEMENTS ET PROTECTION DE L'ENFANCE
COMMENT ACCUEILLIR LA PAROLE D'UN ENFANT?
COMMENT RECONSTRUIRE LE LIEN « SÉCURE » PARENTS-ENFANT ?
SOUHAITEZ-VOUS UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE?  OUI NON NON NON NON NON NON NON NON NON NO
DÉJEUNER SUR PLACE SOUHAITÉ ? OUI NON .